



Comité de Strasbourg
comite@mraps-strasbourg.org
06 78 29 73 43
Site : www.mraps-strasbourg.org

Le 13 juin 2023

Le Rassemblement National et la fiscalité

Les mesures mises en avant combattent-elles les inégalités ?

Mesures annoncées dans l'article ci-dessous :

<https://www.lefigaro.fr/social/marine-le-pen-veut-transformer-l-impot-sur-la-fortune-immobiliere-en-impot-sur-la-fortune-financiere-20211201>

D'après cet article du *Figaro** de décembre 2021, Marine Le Pen, candidate à l'élection présidentielle veut transformer l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), qui avait succédé à l'impôt sur la fortune (ISF) en 2018, par [un impôt sur la fortune financière](#) (IFF).

On y lit notamment : Cette troisième version «*aura les mêmes taux et les mêmes seuils que l'ancien ISF, mais sera exonérée la résidence principale*», explique Marine Le Pen dans une interview au [Parisien](#), ce mercredi. «*Cela protégera les classes moyennes qui entraient parfois dans l'ISF du fait de la simple valorisation d'un patrimoine immobilier familial, notamment dans les grandes villes ou les zones littorales* », justifie-t-elle. Selon elle, l'actuel IFI taxe la propriété à défaut d'imposer «*la fortune financière, dont une grande partie relève de la spéculation*». Outre la résidence principale, la «*résidence unique* » sera également exonérée de l'IFF. Derrière ce terme, Marine Le Pen désigne les personnes qui sont propriétaires d'un bien mais dans lequel elles ne peuvent pas habiter car par exemple il est trop éloigné de leurs lieux de travail. En revanche, il n'en va pas de même pour les biens achetés dans le but de dégager un loyer, précise-t-elle. Les «*actifs professionnels notamment agricoles*» seront eux aussi exonérés, «*les œuvres d'art détenues depuis moins de dix ans*» seront, elles, bien soumises à l'IFF.

Quant à l'apport d'une telle mesure pour les finances publiques, Marine Le Pen l'assure : «*L'IFF rapporterait 3,4 milliards d'euros contre 1,7 à 2 milliards d'euros pour l'actuel IFI et toucherait 250.000 personnes*».

Cette transformation de l'IFI en IFF aiderait à réduire leurs impôts sur la fortune tous les propriétaires de résidence principale ou « unique », millionnaires et milliardaires compris. Elle ferait payer d'autres qui ont des actions ou des œuvres d'art depuis moins de 10 ans mais cette transformation ne rapporterait que 3,4 milliards à l'Etat au lieu de 2 milliards actuellement avec l'IFI. Les « fortunes financières » et « spéculatrices » ne seraient donc que très peu imposées par cet IFF.

Marine Le Pen veut « mettre en place des droits de donation exonérés d'impôts » à hauteur de 100.000 euros.

Qui en profiteraient ? En quoi est-ce différent de la situation actuelle ?

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/que-puis-je-donner-mes-enfants-petits-enfants-sans-avoir-payer-de-droits>

Mesures annoncées dans l'article suivant du *Figaro* :

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/marine-le-pen-defend-une-baisse-des-impots-de-production-flechee-vers-les-tpe-pme-20220127>

D'après l'article du Figaro* de janvier 2022, actualisé en avril 2022, **Marine Le Pen entend supprimer la cotisation foncière des entreprises (CFE)**, qui a succédé à la taxe professionnelle, ainsi que la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) « dans les zones de relocalisation » où « il faut recréer de l'emploi »

La candidate du Rassemblement National à la présidentielle, invitée comme d'autres prétendants à l'Élysée par le mouvement patronal *Ethic*, qui représente environ 300 petites et moyennes entreprises a affirmé « **La baisse des impôts de production, oui. Mais je veux qu'elle soit fléchée principalement vers les TPE-PME** ».

Marine Le Pen entend donc supprimer la cotisation foncière des entreprises (CFE, qui a succédé à la taxe professionnelle), ainsi que la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) « dans les zones de relocalisation » où « il faut recréer de l'emploi ».

La baisse des impôts serait principalement fléchée vers les TPE-PME et les grandes entreprises en profiteront donc aussi !

Elle a aussi souhaité « actualiser le pacte Dutreil » que voici

<https://www.notaires.fr/fr/entreprise/transmission-reprise/dispositif-dutreil-et-transmission-dentreprise-familiale>

Elle annonce dans cette actualisation vouloir supprimer les impôts sur les transmissions d'entreprises, à condition de « garder l'entreprise pendant dix ans ».

Encore un cadeau aux familles qui détiennent des entreprises !

On y lit aussi : La candidate du RN à l'élection présidentielle a aussi affirmé qu'elle « ne voulait pas augmenter le SMIC » ni prendre « aucune mesure qui soit une contrainte pour les entreprises qui ne pourraient pas y faire face ». C'est très clair !

Dans l'article de *BFM TV** ci-dessous daté du 21/7/2022 vous pouvez lire : Demandée par LFI, EELV, le PCF et le PS, la hausse du SMIC à hauteur de 1500 euros nets n'a pas été adoptée par les députés. 257 parlementaires, dont Marine Le Pen ou Aurore Bergé, ont en effet voté contre. LREM, LR et le RN votent contre l'augmentation du SMIC proposée par la Nupes.

https://www.bfmtv.com/politique/pouvoir-d-achat-lrem-lr-et-le-rn-votent-contre-l-augmentation-du-smic-proposee-par-la-nupes_AN-202207210048.html

D'après *Capital, elle a proposé en avril 2022 d'exonérer d'impôt sur le revenu tous les jeunes contribuables jusqu'à 30 ans.** Précision utile : cette mesure, chiffrée à 2 milliards d'euros par son entourage, concernerait tous les jeunes actifs, y compris les très hauts revenus. Mais, d'après cet article du 12 avril 2022 de la revue *Capital**, cette mesure semble anticonstitutionnelle et donc pas réalisable.

<https://www.capital.fr/economie-politique/impot-sur-le-revenu-la-proposition-choc-de-marine-le-pen-est-elle-constitutionnelle-1420832>

Tous les jeunes qui paient actuellement des impôts y compris les très riches en profiteraient.

M Le Pen a proposé le 13 avril 2022 d'exonérer de cotisations patronales les entreprises qui augmenteront de 10% les salaires de ceux qui gagnent jusqu'à trois Smic, une mesure selon elle «*gagnant gagnant*», afin de favoriser le pouvoir d'achat.

<https://www.lesechos.fr/elections/candidats/salaires-les-exonerations-de-cotisations-de-marine-le-pen-sont-peu-realistes-1400526>

L'article ci-dessus du journal *Les Echos* explique que c'est techniquement difficile à mettre en œuvre, et fragile juridiquement. Quoi qu'il en soit, une telle mesure diminuerait les cotisations patronales au détriment des caisses de sécurité sociale.

Quelques jours avant le premier tour elle a sorti une nouvelle mesure, annonce *Capital : réduire la TVA de 5,5 à 0% sur 100 produits de première nécessité.**

<https://www.capital.fr/economie-politique/tva-a-0-que-prevoit-marine-le-pen-1433705>

De nombreux économistes sont sceptiques quant à l'efficacité d'une telle mesure sur le porte-monnaie des consommateurs. En effet en 2009, l'instauration d'une TVA réduite sur la restauration, par le gouvernement de François Fillon, ne s'était pas traduite par une baisse générale des prix à la carte. Et pour cause, de nombreux professionnels avaient profité de l'aubaine pour augmenter leurs marges, en laissant les prix inchangés, au détriment du client, bénéficiaire attendu de la mesure.

Marine Le Pen propose de diminuer de façon pérenne les taxes sur toutes les énergies de 20% à 5,5%. En profiteraient toutes les personnes, mais comme les plus riches, de par leur mode de vie, consomment plus d'énergie et émettent plus

de dioxyde de carbone et de polluants que les autres, ils seraient les grands gagnants.

https://www.francetvinfo.fr/politique/marine-le-pen/video-pouvoir-d-achat-marine-le-pen-veut-proposer-une-taxe-sur-les-superprofits-des-profiteurs-de-guerre_5226676.html

Elle propose aussi "**une taxe exceptionnelle sur les superprofits**" des entreprises qui profitent de la guerre en Ukraine.

Nous pouvons en conclure qu'elle ne voudrait pas taxer longtemps les superprofits des multinationales concernées.

Si toutes ces mesures annoncées par Marine Le Pen étaient mises en œuvre, à qui profiteraient-elles ?

- **Pas aux salariés payés au SMIC !** Pourtant les salariés demandent des augmentations de salaires leur permettant de mieux vivre de faire face à l'inflation.
De plus ces augmentations sont comptabilisées dans le calcul des retraites. Elles accroissent aussi les cotisations sociales, ce qui peut permettre d'améliorer les services rendus par les diverses branches de la Sécurité sociale, Par contre les exonérations des charges patronales prévues par Marine Le Pen les dégraderaient encore davantage.
- **Les mesures annoncées par Marine Le Pen profiteraient surtout aux entreprises, aux personnes riches ou moyennement riches.**
- **Vu les exonérations d'impôts et les réductions de TVA prévues, elles coûteraient cher à l'Etat.**

La politique fiscale du RN, loin de réduire les inégalités sociales, les augmenterait.

...

*La plupart des informations sont tirées de journaux de droite et ne peuvent donc pas être qualifiées de partisans au service de la gauche.

.....

Voir nos autres documents de ces jours-ci :

L'imposture du Rassemblement National face à la réforme des retraites

Réponses à celles et à ceux qui disent que « Le RN n'a jamais été au pouvoir et qu'il faudrait peut-être « l'essayer ».

Le RN et la fiscalité. Combat-il les inégalités sociales ?

Notre pratique dans le combat contre l'extrême droite et ses idées ?
(A paraître)